

[Tapez ici]

Cérémonie de fin de formation - ENAP

Prononcé à Agen le 18 septembre 2020

par Pierre Azzopardi, chef du service de l'administration

Monsieur le directeur de cabinet représentant Madame la Préfète de Lot-et-Garonne,
Madame Isabelle Gorce, Première présidente de la cour d'Appel de Bordeaux,
Mesdames et messieurs les élus qui nous font l'honneur d'assister à cette cérémonie,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités administratives, civiles, militaires, judiciaires et invités,
Madame Sanoudj-Verber, représentant l'association Seligmann,
Monsieur le directeur, Christophe Millecamps,
Monsieur le directeur adjoint, Philippe Mayol,
Mesdames et Messieurs les cadres et formateurs de l'ENAP,
Mesdames et messieurs les élèves de la 49^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires,
Mesdames et messieurs les élèves de la 13^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation,
Chers parents et amis de l'ENAP,

Mesdames et Messieurs,

Le directeur de l'administration pénitentiaire, Stéphane Bredin, regrette de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui et m'a confié le soin de le représenter et d'être à vos côtés à l'occasion de cette cérémonie qui clôture votre formation de cadres de l'administration pénitentiaire.

[Tapez ici]

Je me réjouis de la sortie simultanée de vos deux promotions. C'est un symbole fort qui nous rappelle, s'il en était nécessaire, que l'administration pénitentiaire ne peut fonctionner correctement qu'en s'appuyant sur ses deux jambes : DPIP, DSP, vos missions concourent à un même objectif, les moyens et les méthodes que vous emploierez seront diverses mais complémentaires.

Gardez toujours à l'esprit que vous devez travailler ensemble.

Je ne peux que vous encourager à vous intéresser à vos métiers respectifs et à mener des carrières croisées car, plus vos responsabilités iront croissant, plus il sera nécessaire de bien vous connaître.

Vous êtes les cadres qui porteront, dans les années à venir, des évolutions importantes des métiers et des pratiques professionnelles pénitentiaires, dans les deux filières. Parmi les leviers que vous devrez utiliser pour mener à bien ces transformations, le dispositif du surveillant acteur ainsi que le premier référentiel des pratiques opérationnelles en SPIP (RPO1) vous seront utiles.

Votre rôle sera aussi de faire connaître, en dehors du monde judiciaire, l'action et les méthodes d'intervention de l'administration pénitentiaire ; et ainsi de promouvoir sa mission essentielle de prévention de la récidive. Parfois encore méconnues, nos missions sont pourtant au cœur des politiques publiques de justice et de sécurité.

Vous rejoignez l'administration pénitentiaire dans une période particulièrement dynamique, portée par la mise en œuvre de la loi

[Tapez ici]

de programmation pour la justice : elle donne notamment à nos institutions tous les outils pour développer véritablement les peines alternatives à l’incarcération, elle prévoit un plan immobilier sans précédent et permet de renforcer significativement nos effectifs pour accompagner les politiques pénitentiaires.

Je ne pouvais pas prendre la parole lors de cette cérémonie sans vous adresser aussi mes plus sincères félicitations.

Vous pouvez être fiers d’êtes arrivés au terme de cette formation exigeante, dans le contexte très particulier de crise que traverse notre pays.

Certains d’entre vous sont allés renforcer les équipes en place dans les établissements, mesurant ainsi l’engagement citoyen et républicain que vous aurez à exercer, tout au long de votre carrière, au service de la Nation.

Le grand service public de la Justice doit se poursuivre malgré tout, et c’est aux directeurs, aux cadres que vous êtes, d’être exemplaires, de soutenir et d’orienter les équipes, de les encourager dans les périodes d’incertitude, d’innover pour adapter les pratiques aux difficultés qui se présentent et ainsi assurer la continuité de l’activité même lorsque les tensions sont fortes ou que la situation est critique.

Mais je sais que vous avez reçu une formation à la hauteur de ce qu’exigeait votre prise de poste, dans une école nationale qui reflète la politique de son administration.

Je tiens à cet égard à remercier très chaleureusement l’équipe pédagogique, les formateurs, les agents et les cadres de l’Enap qui ont eu à cœur de vous transmettre, au moyen des formations

[Tapez ici]

théoriques et pratiques dispensées ici, des connaissances, des savoir-être mais aussi des valeurs de droiture, de loyauté et de rigueur qui sont au cœur des métiers du ministère de la Justice.

Chers membres de la famille, amis, soyez fiers de ce qu'ont réalisé les élèves directeurs pour suivre leur conviction et leur volonté d'œuvrer pour la justice.

Chers élèves de la 49^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires et de la 13^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, je vous souhaite la bienvenue. Soyez assurés que l'institution est honorée de vous compter dans ses rangs et que vous êtes impatiemment attendus sur vos lieux d'affectation.

Vous avez choisi une voie qui vous offrira une grande diversité d'environnements professionnels, de « métiers » et de perspectives d'évolution. Je vous souhaite de pouvoir connaître toutes ces expériences.

Enfin, je veux vous adresser tous mes vœux de réussite, beaucoup de joie et d'épanouissement dans cette aventure professionnelle passionnante qui débute pour vous aujourd'hui.

Soyez convaincus du sens de votre action, portez les valeurs de l'administration pénitentiaire et soyez fiers de la servir.

Je vous remercie.